

Affaires européennes - Journée de l'Europe du 9 mai - Animation-jeu sur le stand de l'Info Point Europe à la foire comtoise

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année des événements commémoratifs de la journée de l'Europe sont organisés à Besançon le 9 mai.

C'est dans ce cadre que l'Info Point Europe, pour la première fois présent à la foire comtoise, proposera sur son stand une animation grand public destinée à présenter d'une façon simple les tenants et aboutissants de la construction européenne.

Cette animation prévue sur la seule journée du jeudi 9 mai 2002, prendra la forme d'un jeu questions-réponses, proposé aux visiteurs avec bulletin de participation à déposer dans une urne.

Une somme de 500 €, imputée au chapitre 92.023.6714 CS 10000 abondé par un virement d'égal montant du chapitre 92.023.6256 CS 10000, récompensera le premier gagnant du tirage au sort prévu sur place en fin de journée. Le règlement de ce jeu sera disponible à l'Info Point Europe.

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire à prendre les dispositions nécessaires en liaison avec l'Info Point Europe et le Trésorier Payeur Municipal pour réaliser cette action de promotion de la construction européenne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.